



## AFFICHAGE DE POSTE Inspecteur(trice) en urbanisme Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

Vous êtes une personne efficace, qui est reconnue pour son bon jugement ainsi que pour sa rigueur? Travailler au sein d'une municipalité et assurer un service citoyen de qualité est quelque chose qui vous intéresse? Vous êtes la personne que nous recherchons pour occuper le poste **d'inspecteur en urbanisme au sein la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain!**

Comptant près de 800 habitants et étant située à une heure de Gatineau, dans les Hautes-Laurentides, la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain est située dans un milieu paisible, entourée par des montagnes, des forêts et de 100 km<sup>2</sup> d'eaux navigables. Ce charmant petit village voit sa population tripler lors de la saison estivale, comme de nombreux villégiateurs viennent jouir de ses nombreux plans d'eau et de ses nombreux attraits touristiques.

### DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire du poste a un rôle de contrôle, de conseil, de sensibilisation, d'éducation, et d'administration à l'intérieur de la municipalité. Elle est appelée à recevoir les demandes des citoyens, traiter les plaintes et faire des visites d'inspection pour s'assurer que les différentes lois et règlements sur l'urbanisme et l'environnement sont respectés sur le territoire de la Municipalité.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- S'assurer du respect des règlements municipaux, y incluant le schéma d'aménagement, ainsi que de toutes lois ou règlements applicables
- Accueillir les visiteurs et répondre aux demandes d'information tout en vulgarisant et en expliquant aux citoyens les objectifs visés par les lois et réglementations applicables
- Procéder à l'étude et à l'analyse des demandes de permis de toutes sortes
- Émettre les permis et/ou certificats lorsque justifié et motiver les refus dans le cas contraire
- Faire les visites d'inspection sur le territoire de la Municipalité pour s'assurer que les différentes lois et règlements sur l'urbanisme et l'environnement sont respectés
- Émettre des avis de non-conformité lorsque requis et des avis d'infraction lorsque la situation l'impose
- Effectuer des visites d'inspection sur demande ou de manière aléatoire
- Fournir de l'information pertinente à la direction générale pour l'assister lorsqu'elle devra émettre des recommandations aux élus de la Municipalité
- Traiter les plaintes et effectuer les suivis requis
- Participer et animer aux rencontres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), puis effectuer le compte rendu des rencontres de celui-ci
- Rédiger des rapports et formuler des recommandations
- Effectuer toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur

### EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection de bâtiments ou aménagement du territoire, et/ou toute autre combinaison de formations et d'expériences jugées pertinentes
- Posséder au moins deux (2) années d'expérience dans un rôle similaire
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit



## AFFICHAGE DE POSTE Inspecteur(trice) en urbanisme Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

- Être habile à lire et à interpréter des textes à caractère juridique, à les mettre en application et à les faire respecter
- Avoir une bonne connaissance des différentes lois et règlements en matière d'urbanisme, d'environnement, de protection du territoire, de construction et d'activités agricoles
- Faire preuve de bon sens, de logique et démontrer un excellent jugement
- Être capable de gérer son stress de façon efficace et de travailler sous pression
- Posséder de bonnes habiletés en résolution de problèmes et avoir une bonne capacité d'adaptation
- Posséder un permis de conduire de classe 5 valide
- Être membre de l'Ordre des Urbanistes du Québec (atout)
- Être bilingue (atout)
- Avoir de l'expérience dans le milieu municipal (atout)

\*Aux fins de dotation, toute combinaison de scolarité et d'expérience professionnelle sera considérée.

### CONDITIONS DE TRAVAIL

La Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain offre des conditions de travail très intéressantes comme :

- Vacances annuelles
- Rémunération concurrentielle
- Horaire flexible
- Régime de retraite avec cotisation de l'employeur
- Régime d'assurances collectives
- Formation continue

Ce poste retient votre attention et vous détenez les qualités requises pour celui-ci? Veuillez nous transmettre au plus tard **le 29 mai 2023**, votre curriculum vitae à l'adresse suivante : [rhrt@fgm.ca](mailto:rhrt@fgm.ca)

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, *nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues*. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour le poste.

\* L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.